

CALL FOR PAPERS: EUROPEAN FORUM FOR CIRCULAR ECONOMY

L'European Green Deal lancé par la Commission européenne en 2019, comme la loi 2020-105 du 10 février 2020 sur la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire et ses décrets d'application, démontrent qu'il est véritablement au cœur de la transition écologique et énergétique. La Covid 19, malgré son caractère et son ampleur inédite sur nos sociétés, n'a pas interrompu son élan. L'économie circulaire, plus que jamais, s'impose à tous les acteurs publics comme privés, aux parties prenantes et aux territoires, pour préserver ainsi les ressources et permettre d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour accélérer la transformation de notre économie et en application du Green Deal, la Commission Européenne adopte une stratégie pour l'industrie et un plan d'action dédié à l'économie circulaire. Elle permet ainsi de réviser complètement notre système de production linéaire en favorisant le réemploi et le recours aux matériaux recyclés, avec une attention toute particulière pour les secteurs du textile, de la construction, de l'électronique, des plastiques, sans oublier l'agriculture et l'alimentation ainsi que le numérique. Les évolutions de la réglementation française vont dans le même sens pour mettre sur la table de nouveaux outils à l'attention des opérateurs et pour gérer des flux de matières toujours plus importants et variés (la montée en puissance de la Responsabilité Élargie des Producteurs), destinés à apporter de véritables réponses à l'obsolescence programmée et au gaspillage.

Mais, les défis sont immenses. Ils impactent les chaînes de valeur comme les acteurs les plus divers, et imposent une recomposition d'une partie de notre système de production ainsi que de nouvelles solutions en matière de logistique, dont les premières manifestations sont déjà là (utilisation de nouveaux matériaux issus du recyclage, réemploi des matériaux excavés comme des matériaux issus de démolition, ?).

Il est donc clair que des compartiments entiers de nos activités économiques, et de nos modes de consommation vont être profondément modifiés avec l'émergence de nouveaux acteurs, la création de nouvelles filières pour mieux répondre aux aspirations des consommateurs, notamment. Des solutions numériques se mettent, également, en place, et de nombreuses market place pourraient voir le jour pour accélérer la rencontre de l'offre et de la demande de produits et biens recyclés ou valorisés. C'est le quotidien de millions de personnes qui va s'en trouver transformé. Pour réussir, l'économie circulaire impose une très large mobilisation des parties prenantes, d'importants investissements, des innovations techniques et des évolutions réglementaires fortes, comme de nouveaux modes de coopération entre fabricants et distributeurs, entre l'amont et l'aval du marché, comme des débats sur la valeur des produits recyclés. Autant d'enjeux et de solutions à conjuguer à l'échelle de tous nos territoires. Mais, elle représente un avantage compétitif pour tous ceux qui sauront la maîtriser.

L'European Forum for Circular Economy est une manifestation qui a pour ambition de regrouper les 23 et 24 juin 2021, à Lyon, tous les acteurs de l'économie circulaire publics et privés, les laboratoires de recherche, les startups et entreprises innovantes, pour leur permettre de partager et mettre en avant leurs expertises, leur savoir-faire, leurs solutions comme leurs retours d'expérience et aussi pour montrer la force de cette dynamique et sa capacité à porter l'ambition de réussir la transition écologique et énergétique.

10 thèmes seront mis en avant parmi lesquels : Bâtiment, construction et infrastructures.

Chaque thématique choisie pourra être traitée dans ses dimensions nationales et/ou européennes sous l'angle :

- a) Technique : Concevoir des matériaux et produits innovants issus du recyclage, de nouveaux modes de production pour le bénéfice de nombreuses filières, apporter des solutions pour des marchés de masse
- b) Réglementaire et juridique : Déterminer le périmètre des droits et obligations de l'ensemble des parties prenantes de l'amont à l'aval, de toutes les chaînes de valeur de l'économie circulaire, les nouveaux modes de collaboration entre les parties prenantes y compris à l'échelle des territoires, nouveaux business modèles et évolutions réglementaires, garantir des produits recyclés et valorisés
- c) Economique et financier : déterminer la valeur des produits recyclés, bâtir de nouveaux business modèles et investir de nouveaux marchés, financer de nouveaux process, comment financer l'économie circulaire et ses développements à grande échelle, comment valoriser les actions pour atteindre la neutralité carbone ?
- d) Gouvernance : Comment favoriser de nouveaux modèles de partenariats dans et entre les filières, quels modèles de gouvernance adopter entre les filières comme à l'échelle des territoires, comment articuler les rapports entre local, national et européen, les outils, y compris numériques, nécessaires pour favoriser le dialogue et les échanges entre les parties prenantes ?
- e) Communication et sensibilisation : Quels outils, quelles actions pour favoriser l'appropriation et la déclinaison de l'économie circulaire à l'échelle de toutes les filières impliquées, comment favoriser la mobilisation des acteurs et mieux informer le consommateur ?

Publication	15/02/21
Deadline	31/03/21
Site Internet	https://www.webs-event.com/fr/event/efce/appelacom#aac
